

Consignes de travail pour la chaire Jacques Leclercq ANSO1390B (J.M. Chaumont) : travail + défense orale.

Un texte écrit (maximum 12 000 signes, espaces compris) devra être déposé au secrétariat des étudiants POLS sous forme papier (en 2 exemplaires) ET sous forme électronique (chaumont@anso.ucl.ac.be ET j.bernard@uclmouvain.be) au plus tard le 17 août 2009. L'examen oral consistera en une discussion de votre texte.

La consigne est, à partir d'un texte (au moins) de votre choix consacré à la traite des êtres humains, de développer une objection aux thèses et hypothèses développées oralement lors du cours. L'évaluation portera sur la qualité de votre argumentation (peu importe que je puisse ou non répondre à l'objection soulevée). Le modèle est donc celui de la réfutation : 1) "vous avez dit que..." 2) X soutient au contraire que.... 3) Je trouve son argument convaincant car A), B), C).... Le contre argument que vous choisirez de développer peut s'opposer frontalement à ce qui vous a été présenté ou y introduire une nuance.

Pour ceux qui n'ont pas assisté au cours, il est indispensable de lire la totalité du dossier "Traite et prostitution : discours engagés et regards critiques (1880-2008)" de la revue *Recherches sociologiques et anthropologiques* (vol. 39, n°1, 2008) disponible à la bibliothèque ou que vous pouvez acquérir à l'unité ANSO. Vous développerez alors votre argumentation en réponse à n'importe quelle affirmation soutenue dans le dossier et je me réserve le droit de vous poser une question générale sur un des autres articles du dossier.